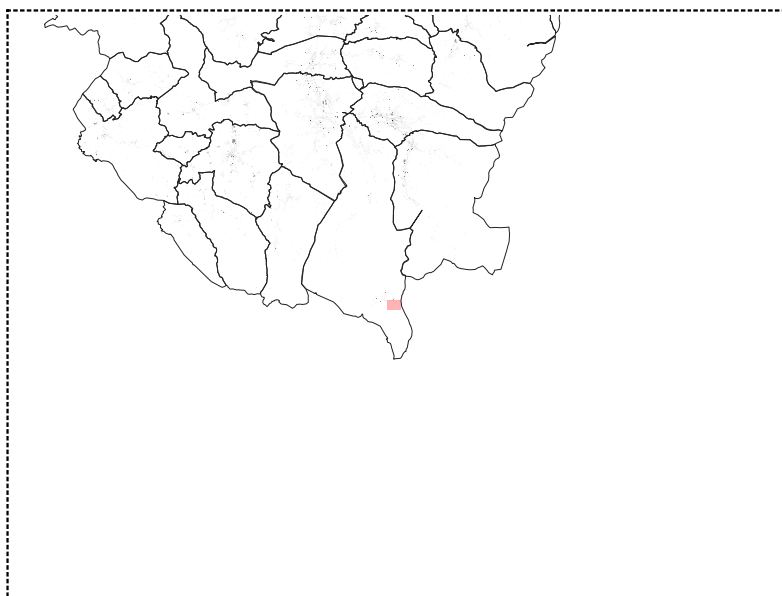
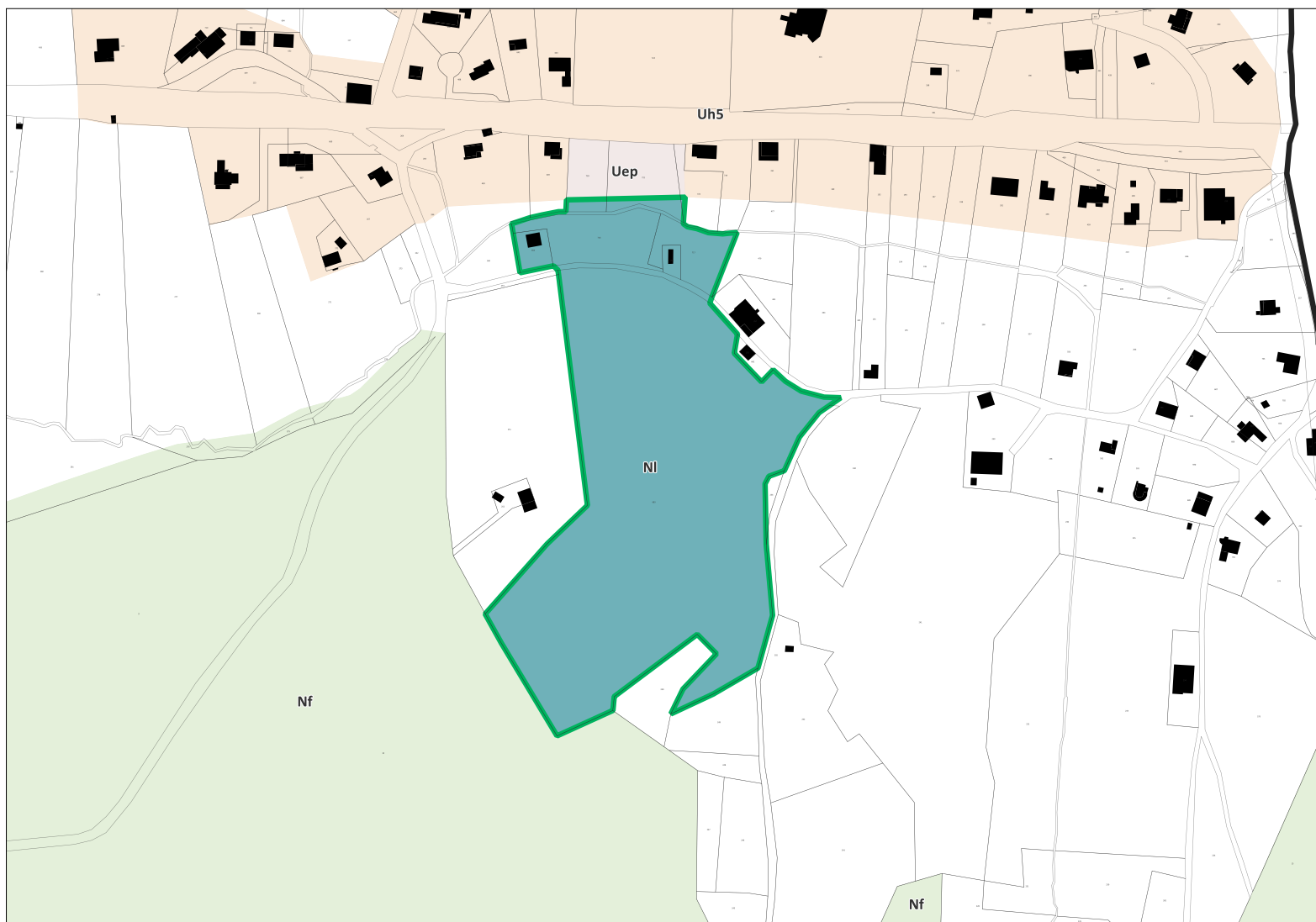




SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

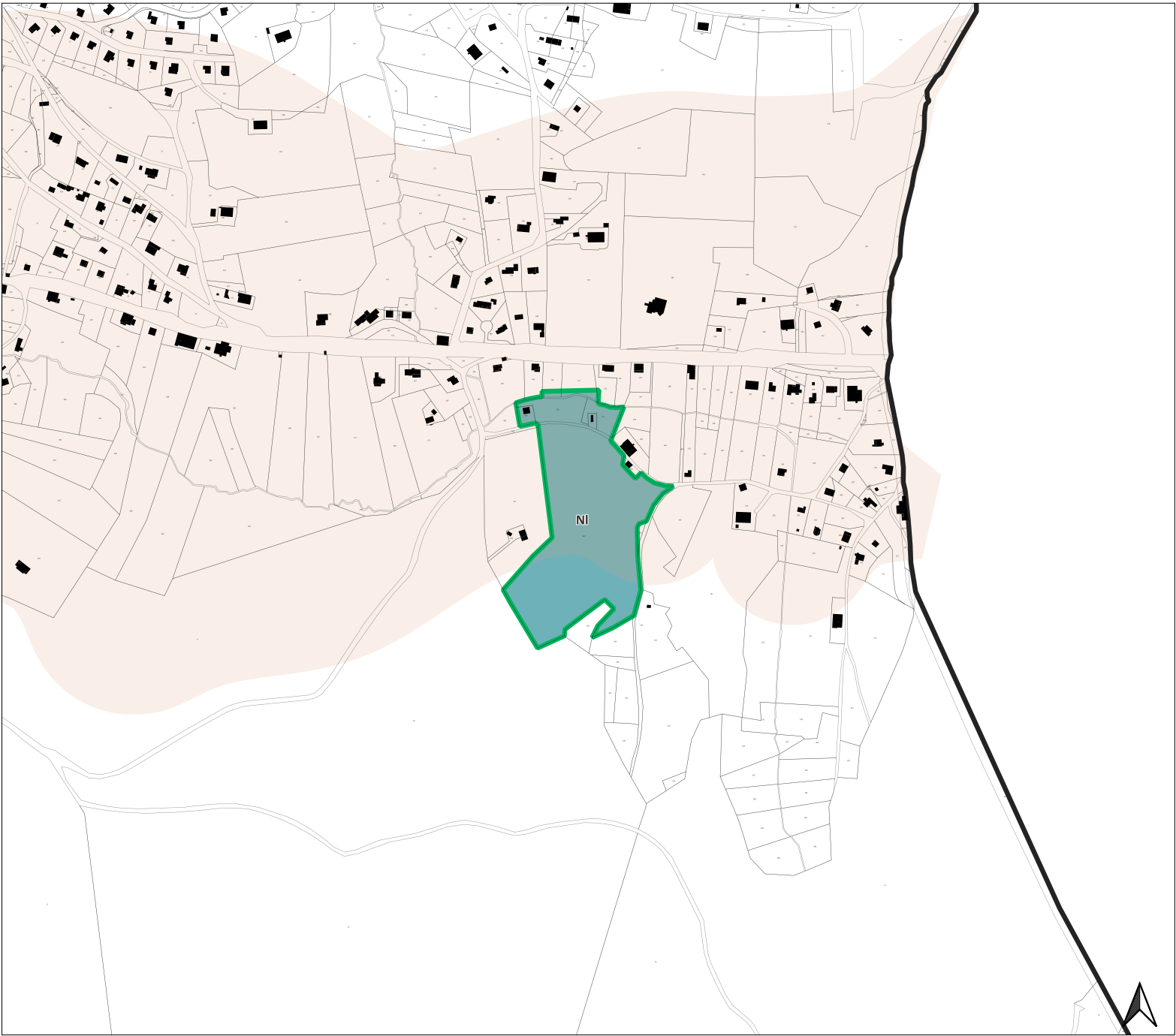
SURFACE (en ha) : 3.58

PROJET : > Site existant

> Privé

> Station de ski : Permettre au site de se développer





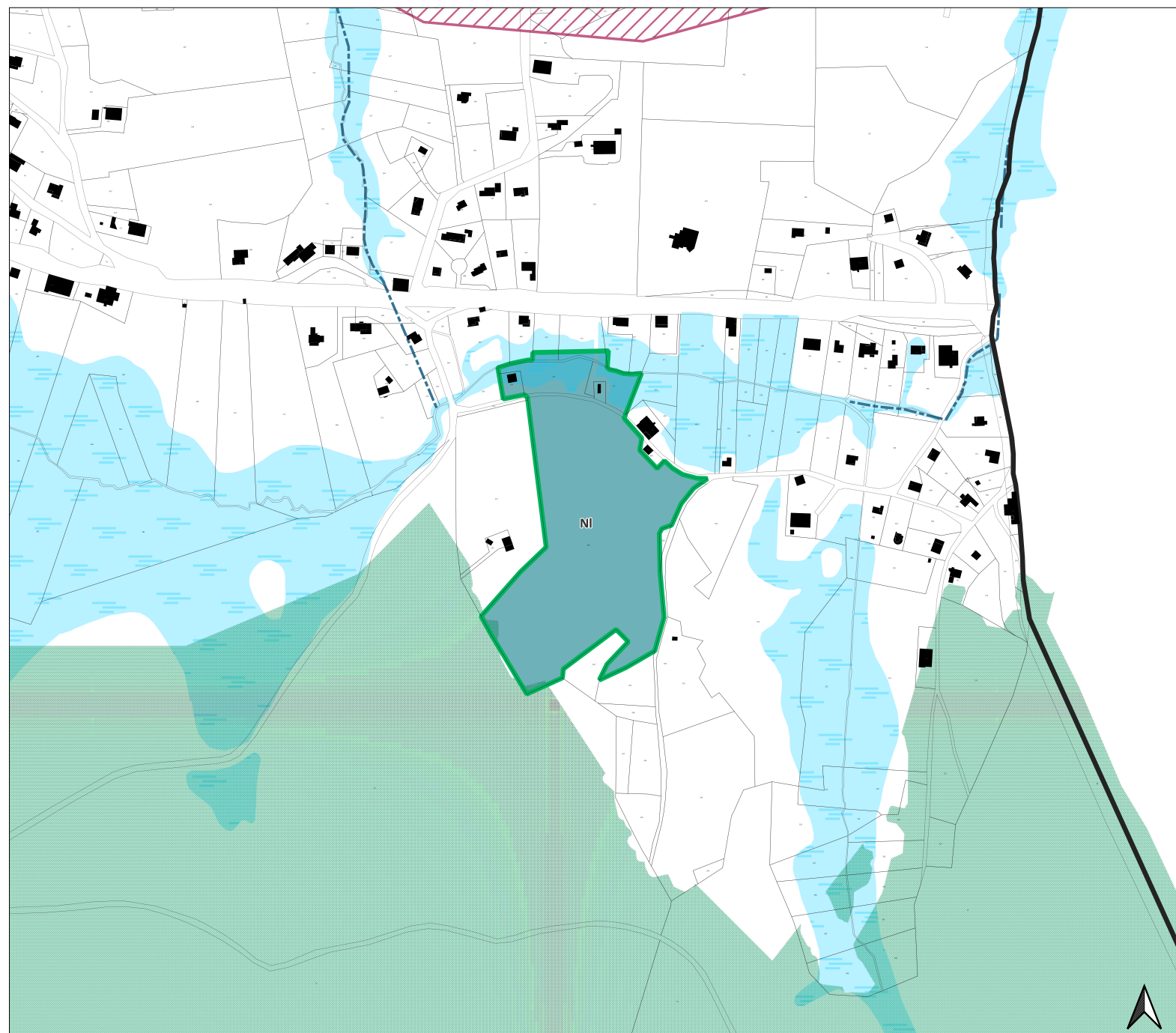
SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI
STECAL : Secteur naturel de loisirs
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

ENJEUX : Le site est concerné par une ZNIEFF 1 et une ZNIEFF 2 ainsi que par la ZHE. Néanmoins, le site est déjà existant. Aucun impact n'est attendu.

 **Délimitation du secteur**

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

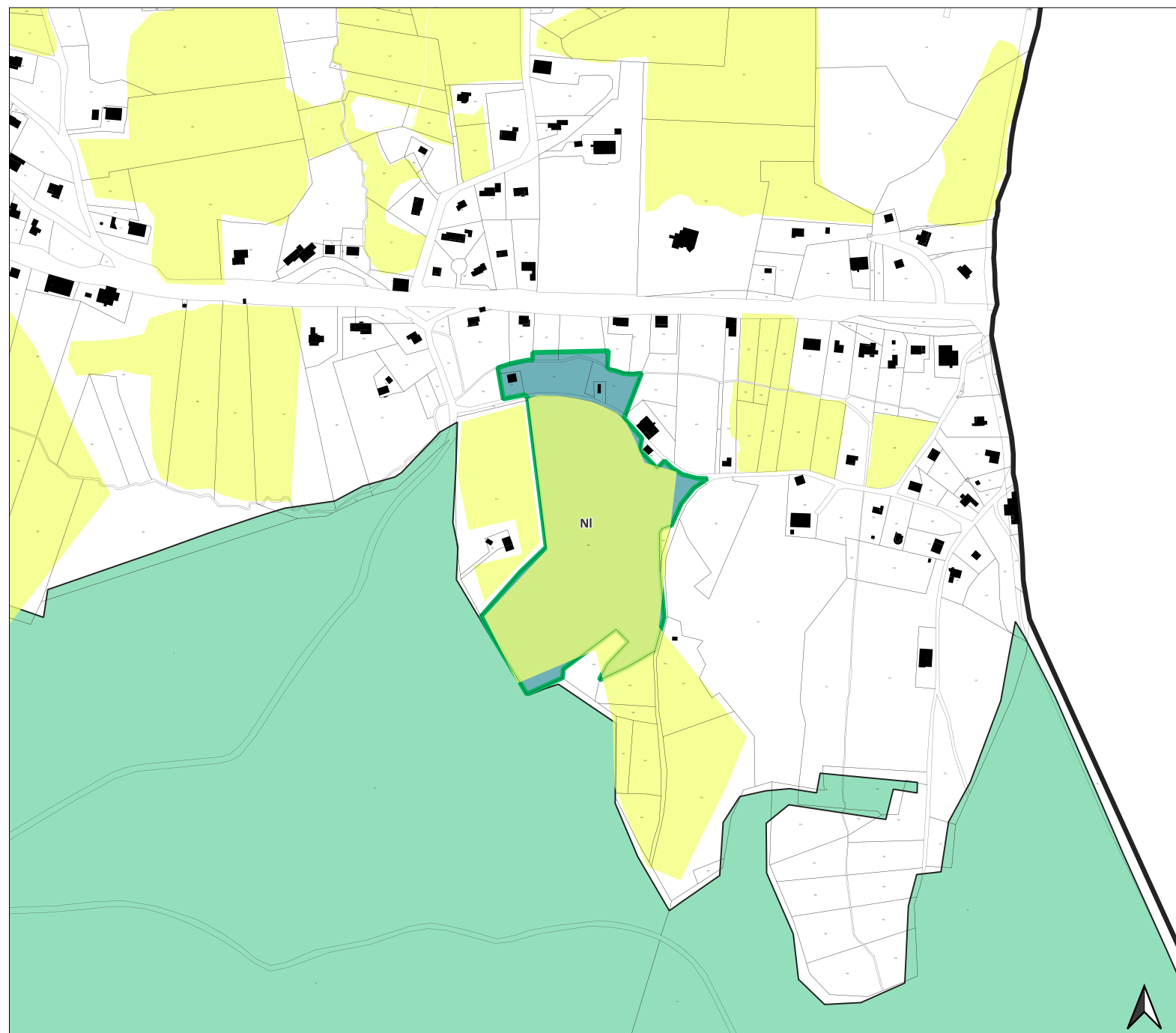
 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI
STECAL : Secteur naturel de loisirs
ENJEUX : Le site est concerné par des parcelles enregistrées au RPG. Le site est déjà existant. Aucun impact n'est attendu

 Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

 Bâtiments agricoles

 Périmètre ICPE

 Périmètre RSD

 Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

 ONF- Forêts Publiques